

SEANCE DU 28 MARS 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 14

VOTANTS : 15

L'An deux mil Quatorze,

Le 28 Mars,

A 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, nouvellement installé et régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anny DESSOY.

DATE DE LA CONVOCATION :

24 MARS 2014

DATE D'AFFICHAGE :

24 MARS 2014

PRESENTS (es) :

Mesdames DEVILLE, MOINDJIE, CAILLAT, DESSOY.

Messieurs GILLET, ARZILLIER, LECLERC, BAUDOU, FERY, LE BOT, SEVERIN, BINET, GOURDIER, PIGER.

ABSENTS (es) : Mme TILLY (Pouvoir à Mme DEVILLE Jeannine)

Monsieur Jérémie BAUDOU a été nommé Secrétaire.

Délibération n° 18/2014

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNE VESLE

Conformément à la réforme du mode de scrutin des communes de moins de 1000 habitants, le Conseil Municipal proclame donc élus en qualité de conseillers communautaires auprès de la C.C.C.V. :

- Mme Anny DESSOY, Maire
- Mr Jean-Pierre GILLET, 1^{er} Adjoint,
- Mr Bertrand GOURDIER, 2^{ème} Adjoint,

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A LES MESNEUX, LE 28 MARS 2014**

**LE MAIRE,
A.DESSOY.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103417-20140328-182014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2014

Publication : 01/04/2014

Le maire de les Mesneux,

